

# MAYA

n°31 Décembre 2016

# ZINE

Périodique semestriel  
de Miel Maya Honing asbl



## CONGO-RDC

Le projet Synapic p.3  
L'apiculture au Kasai p.9

## AFRIQUE CENTRALE

Les apiculteurs du Sud-Kivu p.12  
L'apiculture au Rwanda p.14

## CAMEROUN

L'apiculture en soutien à l'insertion  
des jeunes en milieu rural p.16

## BOLIVIE

Développement du secteur apicole  
dans les départements de Cochabamba,  
Santa-Cruz et Tarija p.19

# ÉDITORIAL

Miel Maya Honing est une ONG de développement spécialisée dans l'appui aux organisations apicoles au Sud. Ces organisations apicoles ne sont pas nécessairement actives dans le commerce équitable nord-sud, ni même situées dans des pays agréés pour exporter du miel vers l'Union européenne.

Son rôle est complémentaire à celui que joue Maya Fair Trade scrfs dans le cadre du commerce équitable. Les organisations apicoles certifiées par le commerce équitable ont déjà atteint un certain niveau de développement et disposent de revenus réguliers dégagés par leur activité d'exportation (prix élevé du miel, auquel s'ajoute la prime FLO). Le rôle de MMH en tant qu'ONG est plutôt d'appuyer des organisations qui n'ont pas encore atteint ce niveau ou qui préfèrent se concentrer sur leur marché local.

Par rapport aux ONG belges et européennes, le rôle de MMH est d'encourager l'intégration de l'apiculture dans les stratégies de développement de ces ONG et de servir de centre d'expertise. Ce Mayazine est un bon exemple des collaborations que nous avons menées et que nous souhaitons développer durant les prochaines années.

Benoît Olivier



## L'organisation Maya, c'est qui, c'est quoi?

Miel Maya Honing asbl est une **organisation non gouvernementale (ONG) agréée**. Elle est active au Nord et au Sud. Au Sud, ses activités consistent

en l'appui à des organisations apicoles d'Amérique Latine et d'Afrique, sous la forme de projets de développement. Au Nord, elle sensibilise la population belge au commerce équitable du miel.

Ces activités sont financées par des subsides, par les dons des particuliers et par des recettes diverses (animation, livres et autres publications, abonnements au périodique). Maya Fair Trade scrfs, organisation liée à Miel Maya Honing asbl, contribue également au financement des projets en Amérique Latine et en Afrique.

**Maya Fair Trade scrfs** (société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale) **a pour principale activité l'importation de miel du commerce équitable et sa commercialisation**, soit en bocal, en seau, etc., soit au sein de produits composés, comme les bonbons au miel, les spéculoos, les pains d'épices, les nougats, etc. Elle est financièrement indépendante et ne perçoit aucun subside.

### Miel Maya Honing asbl

Rue Sainte-Walburge 207 - B-4000 Liège (siège social)  
T. 04 / 380 06 18 - F. 04 / 380 45 99  
info@maya.be - www.maya.be

Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 40 € par an (versé en une ou plusieurs fois).  
Compte bancaire : IBAN : BE25 0689 0283 3082, BIC : GKCCBEBB

### Colophon

Secrétaire de rédaction : Elsa Demoulin  
Ont contribué à ce numéro : Benoît Olivier, Anne-Christine Brouwers et Isabelle Jemine.

Conception : www.synthese.be

Crédit photographique : tous droits réservés pour Miel Maya Honing.  
Auteurs : Benoît Olivier, Anne-Christine Brouwers, Isabelle Jemine et Elsa Demoulin.

### Abonnement : 10 € par an (2 numéros)

**Votre abonnement nous aide à continuer à publier ce Mayazine.**  
Compte bancaire IBAN : BE25 0689 0283 3082, BIC : GKCCBEBB, mention « abonnement Mayazine ».

### Couverture

Capture d'une colonie d'abeilles souterraine par les techniciens apicoles de la Plateformes des Associations des Apiculteurs du District des Cataractes (PLAAC) de Mbanza-Ngungu- Kongo central- RDC-2016.

Le Mayazine veut être attentif à la question du genre : nous n'oublions pas les nombreuses femmes qui participent à l'apiculture, même si nous écrivons « les apiculteurs » et non « les apicultrices(trices) ».

Périodique édité avec le soutien de la DGD (Direction Générale du Développement).

## LE PROJET SYNAPIC EN RDC BILAN D'UNE COLLABORATION ENTRE TROIS ONG BELGES



Capture d'une colonie sauvage logée dans un champ de manioc, par un technicien de la PLAAC (Mbanza-Ngungu-2016).

**Les premiers pas de Miel Maya Honing (MMH) en République Démocratique du Congo ont été réalisés en 2009, lors d'une mission d'identification. C'est durant cette mission que MMH a découvert les actions menées par le SLCD (aujourd'hui devenu ULB-Coopération) sur le plateau des Batékés du côté de Kinshasa.**

Elsa Demoulin

### Naissance du projet

L'apiculture étant complémentaire de ses actions de développement de l'agriculture familiale dans le Kongo Central et sur le plateau des Batékés, ULB-Coopération n'a pas hésité à recourir à l'expertise de MMH afin d'inclure un volet apicole dans le programme qu'elle a présenté à la DGD pour la période 2014-2016.

Cette collaboration a abouti au projet SYNAPIC (Synergie Apiculture au Congo), un défi relevé par 3 ONG belges : ULB-Coopération, WWF Belgique et Miel Maya Honing<sup>1</sup>. Le projet SYNAPIC intègre la reprise-remise d'un projet apicole de l'APEFE<sup>2</sup> à Mbanza-Ngungu : il a pour objectif principal la professionnalisation de l'apiculture comme stratégie de lutte contre la déforestation.

### Les apiculteurs bénéficiaires

Environ 900 apiculteurs bénéficient du projet, dont de 15 à 24% de femmes selon les sites. Ils sont organisés en associations apicoles, elles-mêmes regroupées en coopératives. Les plus chevronnés ont été engagés pour assurer l'exécution du projet en tant que responsables de site ; un coopérant a été engagé par ULB-Coopération pour assurer la coordination, il s'agit de Prosper Bimangou, originaire du Congo-Brazzaville et expert apicole. Le projet SYNAPIC est basé à Mbanza-Ngungu et est mené sur quatre sites de la Province du Kongo central (Bas-Congo) et de Kinshasa :

- Mbanza-Ngungu, où siège la Plateforme des Associations des Apiculteurs du District des Cataractes (PLAAC), est situé au cœur du Kongo-Central. C'est là que tout a débuté : on y retrouve les plus anciennes associations apicoles, soutenues au départ par l'Armée du Salut dans les années 80 puis par l'APEFE dans les années 2000. La PLAAC est une asbl-ONG de droit congolais qui regroupe 10 associations : celles-ci s'étendent sur 10 districts. La PLAAC possède une miellerie et des ateliers de fabrication de matériel apicole.

<sup>1</sup> Voir la présentation de cette collaboration dans le dossier du Mayazine n°25, publié en décembre 2012.

<sup>2</sup> Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger asbl.

- Kisantu, situé à 30 km de Mbanza-Ngungu, en collaboration avec la Coordination Caritas Développement Santé (CCDS-Caritas). Les apiculteurs sont issus de familles paysannes. L'apiculture est naissante à Kisantu ; c'est pourquoi les 4 associations d'apiculteurs reprises par le projet sont sous la tutelle de la PLAAC. Le Kongo-Central est très vallonné et constitué de galeries forestières<sup>3</sup> qui subissent de plein fouet la déforestation pour fabriquer le charbon de bois vendu à Kinshasa.
- Ibi-Village, situé le plateau des Batékés (Périphérie nord-est de Kinshasa), est un site particulier où des villages et forêts d'acacia ont été installés afin de reconstituer des forêts et alimenter Kinshasa en charbon de bois. Les apiculteurs sont des exploitants agro-forestiers. L'activité apicole y est également naissante avec le regroupement des apiculteurs en 4 associations et la création d'une petite miellerie que SYNAPIC soutient en collaboration avec le Groupement d'Initiatives pour l'agroforesterie en Afrique (GI-Agro).
- Luki, à l'ouest du Kongo-Central, dans le Bas-fleuve, en périphérie de la réserve de biosphère de Luki (partie de la forêt de Mayombe) en collaboration avec le WWF-Luki. Les apiculteurs planteurs vivent aux abords de la réserve. Les activités au centre de la réserve ne sont pas autorisées, mais l'apiculture et le reboisement se font dans ce que l'on appelle une zone tampon<sup>4</sup>. Avec le soutien initial du WWF-Luki, les apiculteurs se sont regroupés au sein d'une coopérative, la COAPMA<sup>5</sup>, à présent soutenue par le projet SYNAPIC.



Association apicole RAKA de Kisantu

La distance entre les quatre sites du projet ainsi qu'entre les associations apicoles et les apiculteurs a constitué une difficulté pour l'exécution du projet. La Province du Kongo-Central est un territoire très vaste qui compte de nombreux apiculteurs souvent isolés. SYNAPIC a dû se limiter pour assurer l'efficacité de son action. Sur le site de Luki, par exemple, les membres de la COAPMA sont situés en périphérie d'une réserve naturelle qui est très étendue, si bien que dans le cadre du projet nous avons dû nous limiter au soutien des six associations apicoles les plus proches. La création d'un réseau d'apiculteurs compétents et soudés est donc un défi que la PLAAC souhaite relever à l'avenir.

## Démarrage

Le projet SYNAPIC a démarré avec un peu de retard, car il a fallu procéder au recrutement d'un coopérant. Les apiculteurs étaient inquiets jusqu'au moment où ils ont appris que Prosper avait obtenu le poste : « C'est notre sauveur ! ». Prosper Bimangou est en effet bien connu dans la région pour avoir participé à l'essor de l'apiculture<sup>6</sup>. Depuis son arrivée à Mbanza-Ngungu en avril 2015, l'équipe locale a travaillé d'arrache-pied pour rattraper le retard engendré.

Les apiculteurs ont été renforcés par une formation de base et une remise à niveau en apiculture. Pour chaque association, un rucher communautaire de 10 ruches a été installé et

un membre a été identifié et sélectionné pour devenir promoteur apicole. Celui-ci assure le suivi du rucher communautaire et l'encadrement des membres de son association. En soutien à cette activité, chaque promoteur a reçu un vélo et un kit apicole de base (protection, enfumoir...).

Les ateliers de couture et de menuiserie de la PLAAC ont été renforcés avec du petit matériel afin d'améliorer la qualité de leurs services et de leurs produits. Les 240 ruches et 120 ruchettes, les 24 enfumoirs et tenues de protection distribuées par le projet ont donc été fabriqués par les techniciens de la PLAAC ! La mise en valeur de l'expertise locale est un point fort de SYNAPIC et participe fortement

à l'autonomisation des structures en place. Malheureusement, certains matériaux doivent encore être importés, car introuvables sur le marché local. Les apiculteurs du Kongo-Central étaient regroupés en associations mais travaillaient chacun de leur côté. Il est parfois difficile pour un apiculteur d'expérimenter de nouvelles pratiques apicoles, par peur de perdre son cheptel. La création d'un rucher communautaire par association favorise les rencontres et constitue un lieu d'apprentissage par excellence. Les formations pratiques et les expérimentations par essai/erreur pourront s'y dérouler sans crainte. De plus, l'argent récolté grâce ce rucher permet d'autonomiser et de renforcer la structure de l'association.

<sup>3</sup> Forêt dense fermée qui accompagne les cours d'eau dans les régions de savanes (Larousse). On parle de galerie forestière, ou de forêt galerie, lorsque la canopée est jointive au-dessus d'une rivière ou d'un petit fleuve, ou d'une zone humide. (Wikipédia).

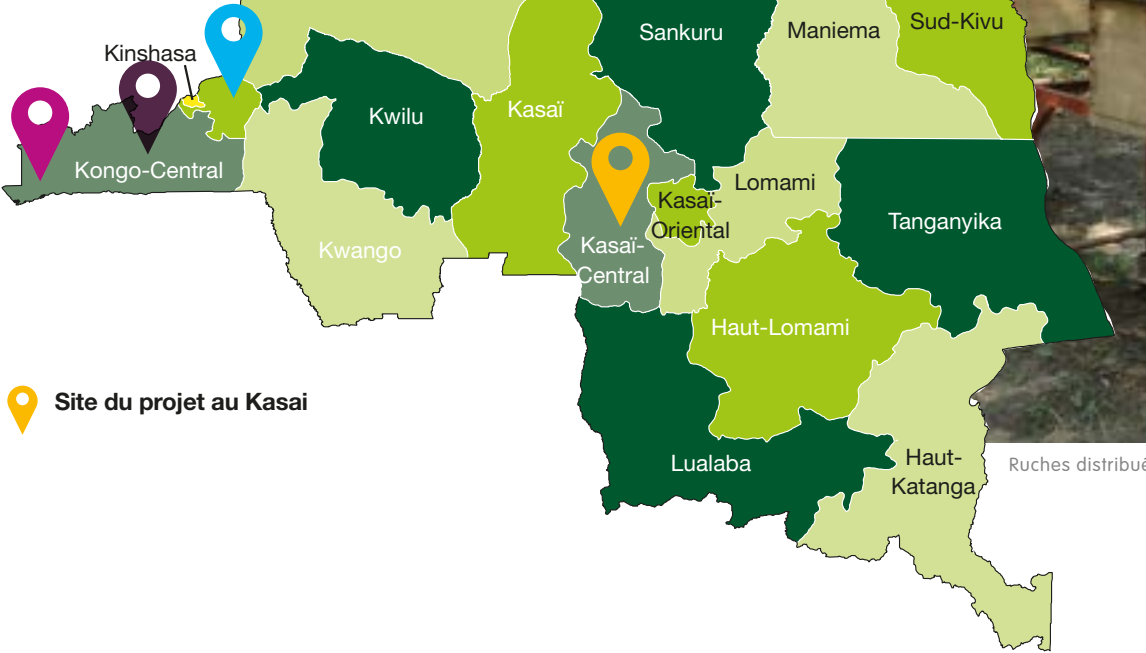
<sup>4</sup> Voir le dossier du Mayazine n°18 (décembre 2010), consacré au rôle de l'apiculture dans les zones protégées.


<sup>5</sup> Coopérative des Apiculteurs du Mayombé.

<sup>6</sup> Prosper Bimangou a été présenté dans le Mayazine n°30 (juillet 2015).

**Sites du projet Synapic :**

-  Luki / COAPMA  
6 Associations
-  Mbanza-Ngungu / PLAAC  
10 Associations
-  Kisantu  
4 Associations
-  Ibi-Village  
Plateau des Batéké  
4 Associations



 **Site du projet au Kasai**



Ruches distribuées par la projet (rucher de l'association AAPBE du site de Luki)

## Développement de la production

L'année 2016 a été marquée par un suivi rapproché des associations et par la formation approfondie aux techniques apicoles, à la gestion de petites entreprises apicoles, à la bonne gouvernance... 85% des ruches distribuées sont peuplées et actives, ce qui est un très bon résultat. En une saison apicole (septembre à août), les résultats sont impressionnants pour le site d'Ibi-Village! La récolte de miel est passée de 133 kg en 2014 à 326 kg en 2015 et 528 kg en 2016! Les résultats de 2016 ne sont pas encore connus pour les trois autres sites. La PLAAC a produit 60 T de miel par an en 2014 et en 2015; la COAPMA est passée de 1.758 à 3.496 kg de 2014 à 2015. Que vont-ils faire de tout ce miel ? Nos amis ne vont pas éprouver de difficulté à vendre leur miel car l'offre ne répond pas du tout à la demande locale. Les stocks de miel récoltés

entre juillet et septembre sont souvent épuisés au mois de mars, ou même bien plus tôt pour certains apiculteurs. Mais le circuit commercial actuel du miel souffre d'un problème d'organisation dans la mesure où il ne garantit pas un regroupement de la production des apiculteurs, l'écoulement optimal et régulier de la production et moins encore l'uniformisation des prix. Chaque apiculteur s'arrange pour vendre son miel à qui, quand et où il veut pour résoudre ses nécessités de base, selon ses urgences. D'autre part, certains apiculteurs ont du mal à se constituer une clientèle sûre et se retrouvent dans l'obligation de vendre leur récolte à n'importe quel prix auprès des revendeurs grossistes, d'où un manque à gagner. Ceci peut provoquer leur découragement.

De toutes les quatre structures; seule la PLAAC possède un point

de vente. Malheureusement, sa capacité ne permet pas de racheter la production de ses membres par manque de fonds de roulement, ainsi que de place. Une étude de la filière apicole et des circuits de commercialisation actuels est en cours. Celle-ci permettra de dégager des stratégies de commercialisation et d'accompagnement des apiculteurs dans la vente du miel afin d'améliorer la qualité de l'offre et la filière miel dans les années à venir. Les résultats se sont également fait sentir au niveau de la qualité du miel. Suite à la sensibilisation à l'utilisation modérée de l'enfumeur durant la récolte, la qualité du miel a été fortement améliorée. Le miel fourni fin 2015 à la PLAAC n'avait plus (ou quasi plus) de goût ni d'odeur de fumée. Deux des trois analyses de miels réalisées en Belgique le confirment !

## Plaidoyer politique

Le plaidoyer politique est nécessaire pour la reconnaissance de l'apiculture par les autorités nationales et pour une meilleure sécurisation des zones reboisées.

La production apicole n'est pas reprise dans les statistiques nationales et les apiculteurs ne sont pas représentés au niveau du ministère de l'agriculture car c'est encore une activité perçue comme secondaire par les autorités. C'est petit à petit en train de changer grâce à la volonté du comité de coordination de SYNAPIC de faire du plaidoyer politique. Certaines autorités locales chargées de l'agriculture ont souhaité participer

aux formations apicoles et se sont montrées intéressées par l'intégration des données de production au Service National de Statistique.

Le plaidoyer politique contribue également à relever le défi de la lutte contre le déboisement et à la sécurisation des zones reboisées. La population de Kinshasa, capitale de la RDC, atteint 12 millions d'habitants et sa demande en charbon de bois ne cesse d'augmenter. Des activités de reboisement sont mises en œuvre par les associations apicoles sur des terrains en location où elles installent généralement leurs ruches : une pépinière d'acacia auriculiformis et mangium et caliandra a été installée

dans chacune des 10 associations de la PLAAC grâce à la distribution de semences. Lors de ma visite en janvier 2016, l'association ASAMOU m'a présenté sa parcelle de plants repiqués en association avec du manioc (voir photo). Ces contrats de location sont malheureusement très peu fiables car ils ne sont pas reconnus par les autorités territoriales et le propriétaire peut facilement récupérer ses terres après quelques années. Or, le reboisement est un investissement qui doit se faire sur le long terme (20 ans) pour être efficace. Ce travail de reconnaissance est un travail de longue haleine et représente un coût important pour les associations.



Paysage typique du Kongo-Central parsemé de galeries forestières fortement touchées par le déboisement - Mbanza-Ngungu - Parcelle de reboisement en association avec une culture de manioc - association ASAMOU

## Perspectives d'avenir du projet SYNAPIC

A la fin 2016, le projet touchera à sa fin. Il constitue une belle avancée, mais de nombreux défis doivent encore être relevés. ULB-Coopération, convaincu de l'importance et du rôle que peut jouer l'apiculture dans la protection de l'environnement et le développement économique de la région, poursuivra le projet pendant les cinq années à venir (2017-21). Miel Maya Honing ne participera plus au financement du projet mais mettra son expertise, et celle d'apiculteurs belges, à la disposition d'ULB-Coopération et de ses partenaires congo-

lais. De son côté, ULB-Coopération tiendra Miel Maya Honing informé de l'évolution du projet.

Voici les grandes lignes du projet sur les cinq prochaines années :

- Poursuivre les formations visant à professionnaliser les apiculteurs ;
- Améliorer l'intégration des activités de reboisement et d'apiculture, par exemple en plantant des essences mellifères au sein ou aux abords des ruchers-écoles, dédiés à la diffusion des techniques apicoles dans les villages ;
- Soutenir les organisations d'apiculteurs pour leur permettre de rendre efficacement les services dus à leurs membres, notamment en matière de création de plus-value à partir des différents produits de la ruche ;
- Améliorer les circuits de commercialisations locaux ;
- Créer un centre de référence apicole de droit congolais, mobilisant l'expertise des parties prenantes locales de SYNAPIC ;
- Réaliser une recherche-action en collaboration avec les universités locales et les facultés de l'ULB.

## Expertise de la PLAAC sur TECA !

Depuis 2015, le « Groupe d'Échange sur l'Apiculture » de la plateforme TECA de la FAO est animé et modéré par le personnel de Miel Maya Honing, pour la version francophone. C'est le résultat d'un accord de collaboration conclu entre la FAO et le réseau « Beekeeping Network North-South (BNSS aisbl) » créé en 2010 par Miel Maya Honing en collaboration avec Apiflordev.

Ce forum a pour objectif la mise en réseau des acteurs apicoles, le partage et l'échange d'informations, d'expériences, etc. Quoi de mieux pour mettre en avant l'expertise de nos partenaires sur le terrain !

Durant ces 10 dernières années, le développement de l'apiculture dans le Kongo-Central a fait un bond. Depuis la création officielle, en 2011, de la Plateforme des Associations des Apiculteurs du District des Cataractes (PLAAC), les techniciens apicoles de la région ont développé une expertise pointue, si bien que la PLAAC est devenue le centre de référence en apiculture en RDC. La capitalisation de cette expérience et de ces connaissances est primordiale dans la pérennisation des activités. Ce forum est une opportunité pour la PLAAC de travailler sur cet aspect.

Lors de ma mission sur le projet SYNAPIC en janvier 2016, j'ai consacré plusieurs jours à travailler avec les techniciens PLAAC, dont André Makengo. André est responsable de l'atelier de menuiserie. Apiculteur et menuisier, André est un bon artisan et a créé un modèle d'enfumeur sans soudure.

L'enfumeur est un élément indispensable au travail de l'apiculteur mais il est souvent difficile de s'en procurer dans les milieux ruraux en Afrique. Les enfumeurs à soufflet sont souvent importés, ce qui représente un coût élevé pour les apiculteurs. Certains techniciens apicoles comme André se sont alors lancés le défi d'en fabriquer eux-mêmes. Une fiche technique sera prochainement publiée sur TECA pour montrer comment fabriquer cet enfumeur à soufflet sans soudure, dont voici le plan, dessiné par André.

Quatre fiches techniques ont déjà été publiées grâce à la PLAAC :

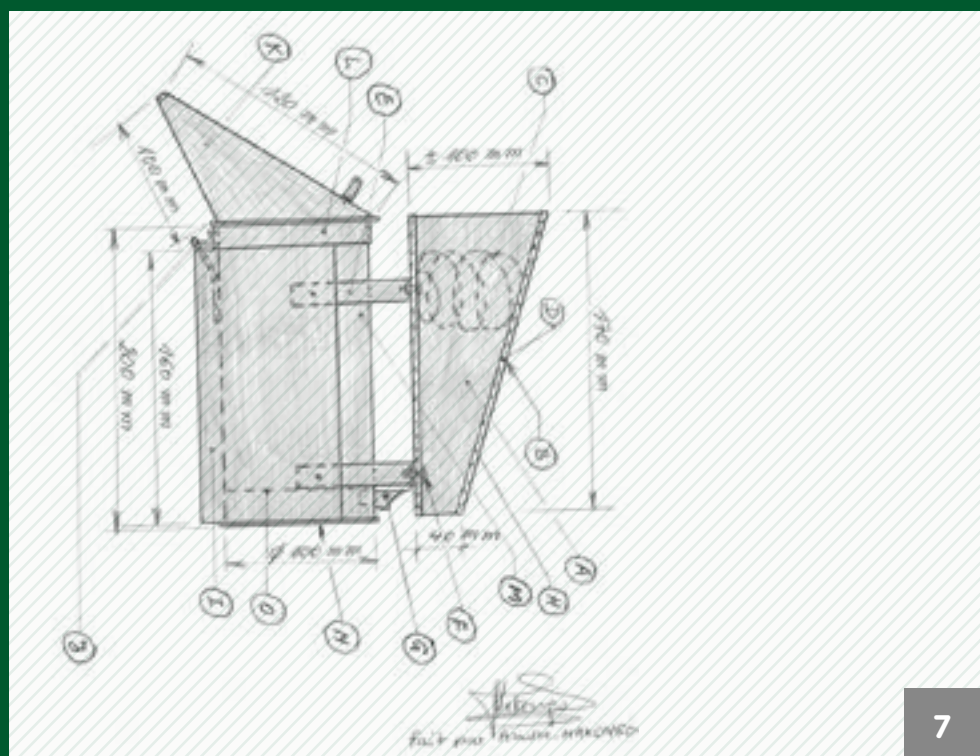
- Capture d'une colonie sauvage ;
- Fabrication d'une ruche à barrettes «La Grande» ;
- Fabrication d'une ruche à barrettes «La Grande» en Palmier raffia (Nkoko en langue locale);
- Fabrication d'une vareuse.

Retrouvez-les sur le lien <http://teca.fao.org/fr/node/8577>.

N'hésitez pas, vous aussi, à vous inscrire sur le forum et à participer aux échanges ou à faire appel à nous si vous souhaitez publier une technologie apicole !



André Makengo, responsable de l'atelier de la PLAAC



Plan de l'enfumeur fabriqué à la PLAAC (Andrée Makengo)

## La qualité du miel en RDC : un grand défi à relever !

De nombreux amateurs de miel africain mangent depuis leur plus tendre enfance un miel ayant un goût de fumée et contenant des résidus de cire, de pollen, de pattes d'abeilles et même de cendre ! Ce miel est communément appelé le « vrai miel », « miel pur » ou encore « miel naturel ». Il leur est donc très difficile de dissocier le goût de fumée du goût du miel et du plaisir que celui-ci procure lors de sa dégustation. La fumée dénature pourtant le goût du miel et est un élément toxique pour la santé. Le miel récolté selon ces pratiques

apicoles est donc peu hygiénique. Il est fréquemment associé à la cueillette de miel sauvage, où il n'est pas rare de brûler la colonie et de provoquer ainsi la perte des abeilles, y compris de leur reine !

Si les apiculteurs de la PLAAC (Kongo central) et de CADIM (Plateau des Batékés) en sont bien conscients, ce n'est pas le cas de tous les praticiens au Congo. En effet, nous retrouvons encore beaucoup de miels de basse qualité dans les supermarchés de Kinshasa. Ceux-ci proviennent principale-

ment de l'ancienne Province de l'Equateur et du Bandundu.

Changer ces habitudes relève d'un vrai travail d'éducation du consommateur. L'apiculteur devra conscientiser son client et lui expliquer pourquoi le miel n'a plus le même goût qu'avant. Participer à l'amélioration de la qualité du miel en RDC par la mise en réseau des apiculteurs, l'amélioration de leurs pratiques et l'amélioration des circuits de commercialisation fait partie des défis de SYNAPIC pour les années à venir !



A gauche : miel avec résidus visibles. Au milieu : miel sans résidus, récolté par les apiculteurs encadrés par CADIM. A droite : Rayon de vente de miels locaux dans un supermarché de Kinshasa dont la majorité contient des résidus (janvier 2016)



Point de vente de la PLAAC à Mbanza-Ngungu



## L'INTÉRÊT POUR L'APICULTURE AU KASAÏ NE CESSE DE GRANDIR

**Souvenez-vous, c'est en 2013 qu'Abraham Mukueri, formateur apicole du Kongo-Central, prend la route pour la première fois vers Luebo, au Kasai occidental. Les deux apiculteurs formés en 2012 au Kongo Central venaient de quitter Luebo. Les initiatives qu'ils avaient menées à Luebo avaient suscité une grande curiosité et un intérêt auprès des habitants de la région. C'est ainsi que sont nées les deux premières équipes d'apiculteurs à Luebo...**

Isabelle Jemine et Elsa Demoulin

**A**BRAHAM est un excellent pédagogue<sup>1</sup>. Dans l'assistance, nombre de ces hommes et femmes n'ont plus lu ni écrit depuis des années: les voici attentifs aux paroles du formateur qui explique les cellules, la ponte, le pollen, le nectar, la reine, tout en dessinant des schémas sur un tableau de fortune. Il leur faut tout comprendre et retenir car il n'existe pas de recette toute faite et ce sont leurs observations, mois après mois, qui permettront d'élaborer le premier « calendrier apicole » du Kasai.

En 2014, les premiers rayons gorgés de miel donnent du courage aux équipes tandis que, dans trois villages, de nouveaux groupes ont demandé à suivre le même cheminement. Les quantités produites sont encore minimales mais, en accompagnant les équipes, nous pouvons mettre le doigt sur les difficultés rencontrées.

De plus, lors de ces formations, deux apiculteurs locaux accompagnent Abraham et approfondissent petit à petit leurs connaissances, afin de

devenir promoteurs apicoles et assurer le suivi des associations apicoles lorsqu'Abraham n'est pas présent.

Nous constatons avec fierté une appropriation du projet: plusieurs apiculteurs possèdent leurs propres ruches, cousent leurs tenues, partagent leur savoir spontanément. L'intérêt ne cesse de grandir dans la région. Cette année, sept nouvelles équipes d'environ 20 membres leur emboîtent le pas et sont candidates pour apprendre l'apiculture. Cet été, Abraham Mukueri a de nouveau été sollicité pour réaliser sa quatrième mission de formation pour débutants ainsi que pour suivre les anciennes équipes.

Les nouvelles équipes avaient construit leur première ruche Kenyane et lui ont réservé un accueil chaleureux avec parfois des chants et des danses. Parmi les anciennes équipes, Abraham s'est aperçu que certains membres découragés ont abandonné et que la gestion de l'association laissait parfois à désirer. C'est pourquoi Abraham, en plus d'un suivi apicole, a transmis beaucoup



Abraham Mukueri, Formateur apicole de la PLAAC (Kongo-Central) et responsable du site de Luki (projet SYNAPIC)

<sup>1</sup> Abraham Mukueri est un apiculteur passionné de Mbanza-Ngungu. Il fait partie de ceux qui ont participé à l'émergence de l'apiculture dans le Kongo central, notamment aux côtés de l'Armée du Salut, très présente dans les années 80. Il a ensuite approfondi ses compétences dans le cadre du projet apicole de l'Apefe.

de conseils concernant la gestion et la bonne gouvernance d'une association. Selon lui, la motivation des troupes est bien présente et la mission qu'il vient d'effectuer en août a été très positive. Cependant, les équipes ont actuellement besoin d'un suivi plus régulier pour renforcer leurs capacités.

Ce projet apicole mené par l'association Luebo-sur-Ourthe, en collaboration avec Miel Maya Honing, concerne aujourd'hui 13 villages de brousse situés sur un axe de 120 km, avec comme chef-lieu la commune rurale de Luebo. La région est très enclavée et la population vit largement en-dessous du seuil de pauvreté.

L'apiculture joue un rôle important dans la diversification des revenus, l'amélioration de l'alimentation et de la santé des populations ainsi que dans la protection de l'environnement, par le passage d'une apiculture de cueillette à une apiculture respectueuse de l'abeille et de l'environnement.



Luebo, cours d'apiculture donné par Abraham (2014)

## PERSPECTIVES D'AVENIR DE MIEL MAYA HONING EN AFRIQUE CENTRALE

Depuis quelques années, Miel Maya Honing est en contact avec des acteurs apicoles du Kivu dans l'Est de la RDC, ainsi qu'au Rwanda. Recevant occasionnellement des demandes de soutien comme celle d'API-KIVU, Miel Maya Honing souhaite s'investir sur le long terme dans la région, c'est pourquoi il était temps de partir à la rencontre de ces acteurs apicoles. Ne fonçons pas pour autant tête baissée! La clef de la réussite des projets de développement commence par une bonne compréhension du contexte et donc, en ce qui nous concerne, de la filière apicole de la région.

Elsa Demoulin



Ruches traditionnelles longiformes à Bukavu (Est de la RDC), très fréquentes en Afrique centrale.

**UNE MISSION** de 15 jours a donc été réalisée en septembre 2016, afin de mieux comprendre la filière, ses forces, ses faiblesses, les difficultés que rencontrent ses acteurs, etc. Ceci nous permettra ensuite de mieux analyser les demandes qui nous seront remises et d'identifier les collaborations possibles avec ces acteurs. Patrice Musabimana, coordinateur d'ARDI, ONG rwandaise qui a été soutenue durant de nombreuses années par l'association flamande UMUBANO, m'a accueillie et guidée durant trois jours. Nous sommes allés à la rencontre de coopératives apicoles, de commerçants ainsi que d'institutions publiques. En RDC, des visites ont été effectuées avec Api-Kivu (Sud Kivu) ainsi qu'avec le WWF-Goma, qui a soutenu un projet apicole durant trois ans au Nord Kivu.

## PORTRAIT ET PROJET DE L'ASSOCIATION DES APICULTEURS DU SUD-KIVU (API-KIVU)

**C'EST EN MARS 2013** que nous avons rencontré pour la première fois Dieudonné Bakenga<sup>1</sup>, Président de l'association Api-Kivu (RD-Congo), à l'occasion de son passage en Belgique. Depuis lors, Dieudonné nous informe régulièrement de l'état de l'apiculture au Kivu. Suite à ces nombreux échanges, il nous a fait parvenir une demande pour la mise en place et le suivi d'un dispositif de formation apicole à Kamavuha – Mudaka / Kabare dans le Sud Kivu, que nous vous invitons à découvrir.



Porteurs du projet : en partant de la droite: Déo KATWANYI KABIKA Coordinateur d'IADL, Dieudonné Bakenga Coordinateur de API-Kivu, Elsa Demoulin de Miel Maya Honing, Jean Christophe MUGARUKA MAYELE d'ASALI et Polycarpe et Dému d'API-KIVU.

### Historique apicole du Sud Kivu

C'est en 1990 que la première association apicole a vu le jour au Sud-Kivu sous l'impulsion de l'ONG congolaise API-KIVU et du Professeur Jean Vandenhoute des Facultés universitaires de Namur. Api-Kivu est basé à Bukavu, chef-lieu de la Province du Sud-Kivu.

La mission de l'Association des Apiculteurs du Sud-Kivu (API-KIVU) est d'améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie des familles rurales à travers le développement de l'activité apicole. Les apiculteurs vont bénéficier de formations et de petit matériel apicole pour se lancer. Au début des années 2000, plus d'un millier d'apiculteurs ont été recensés. Petit à petit, ils vont s'or-

ganiser en associations autonomes et donner naissance au RESEAU ASALI qui va prendre le relai d'API-KIVU dans certains territoires.

Api-Kivu a donc été pionnière dans le développement de l'apiculture dans la région et a développé une expertise dans l'encadrement des apiculteurs, la fabrication et la vente de ruches, le conditionnement et la commercialisation du miel. Cependant, la formation et le suivi des associations apicoles ont été négligés ces dernières années par manque de financement, mais également suite à la situation politique instable de la région, à l'effondrement du prix du miel et à la concurrence avec le miel étranger.

L'apiculture pratiquée au Kivu, contrairement au Rwanda, est à plus de 90% une apiculture traditionnelle utilisant des ruches longiformes en paille. Les apiculteurs maîtrisent leur technique, qui est simple et généralement durable puisque la récolte du miel se fait sans détruire la colonie. Cependant la production reste faible et les apiculteurs souhaitent se professionnaliser et diversifier leurs pratiques en passant à un système plus moderne.

Se convertir à l'apiculture moderne ne consiste pas seulement à changer l'habitat des abeilles (les ruches), mais également à adopter de nouvelles techniques de récolte (l'apiculteur modernisé livre du miel 100%

<sup>1</sup> Chef de travaux au département biologie de l'ISP Bukavu, il travaille également sur l'apport nutritionnel des larves d'abeilles, qui sont largement consommées chez les apiculteurs congolais.

filtré sans goût de fumée et dans des récipients adaptés) et de conduite des colonies d'abeilles (l'apiculteur ne visite pas ses ruches uniquement pour la récolte de miel, mais devra les visiter régulièrement, faire de l'élevage et non de la cueillette). Se convertir à l'apiculture moderne ne consiste donc pas seulement à adopter de nouvelles techniques, mais à opérer un changement mental et culturel important dans la relation entre l'apiculteur et son activité.



Ruches traditionnelles longiformes à Bukavu (Est de la RDC), très fréquentes en Afrique centrale.

## Le projet

Le financement d'un projet pilote d'une durée de 22 mois a été demandé en juillet 2016 au WBI<sup>2</sup> ; il vise l'installation de deux ruchers pédagogiques constitués de différents modèles de ruches, ainsi qu'un programme de formation et d'analyse des circuits de commercialisation.

Plutôt que d'imposer un modèle de ruche moderne occidentale et complexe, comme on le voit parfois dans certains projets, API-KIVU, en collaboration avec Miel Maya

Honing, a inclus des travaux de recherche/action sur les différents modèles apicoles présents dans la région, à savoir :

- Le système traditionnel du Kivu ;
- Le système intermédiaire utilisant des ruches à barrettes inventées en Afrique et très bien adaptées (exemple : la ruche Kenyane) ;
- Le système moderne occidental utilisant des ruches à cadres, assez bien utilisées et répandues de l'autre côté de la frontière, au Rwanda, mais quasi inexistantes au Kivu.

Le projet met donc un accent particulier sur la formation des apiculteurs et l'expérimentation de différents modèles de ruches. Chaque mode de production possède des avantages et des inconvénients. L'idée étant que les apiculteurs fassent un choix le plus éclairé possible et qui leur convient le mieux.

Nous espérons que le projet sera accepté et sera le début d'une longue collaboration. Tenez-vous au courant via notre page facebook et notre site web !



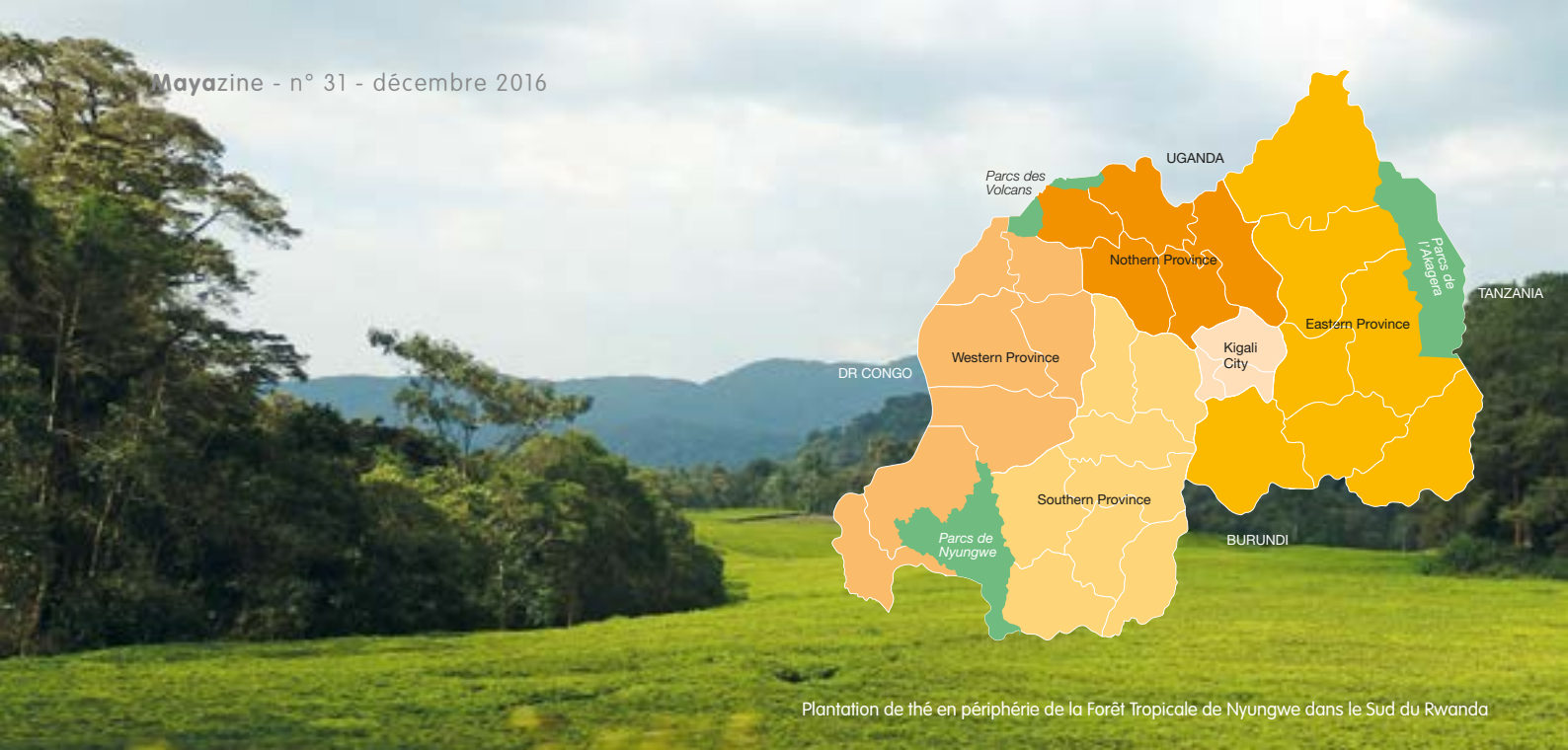
Rucher mis en place par Api-Kivu pour les travaux de recherche-action.



WWF-GOMA

API-KIVU

<sup>2</sup> WBI : Wallonie-Bruxelles International.



Plantation de thé en périphérie de la Forêt Tropicale de Nyungwe dans le Sud du Rwanda

## PETIT APERÇU DE L'APICULTURE AU RWANDA, LE PAYS DES MILLE COLLINES

Le Rwanda est un petit pays, de haute altitude, situé en Afrique centrale ; c'est aussi un des pays d'Afrique les plus densément peuplés (400 hab/km<sup>2</sup> environ). L'apiculture est pratiquée depuis de longues générations au Rwanda et a toujours joué un rôle essentiel dans l'amélioration des moyens de subsistance des communautés rurales. Elle était hautement considérée à telle enseigne qu'il existe un adage rwandais selon lequel «U Rwanda ni Igihugu gitamba amata n'ubuki. » Ce qui veut dire que le Rwanda est un pays où coulent le lait et le miel<sup>3</sup>.

Ce pays est constitué de quatre grandes régions apicoles situées autour des parcs de Nyungwe (forêt tropicale humide située en Province du Sud et de l'Ouest); de l'Akagera (savane, Province de l'Est) ; des Volcans (forêt de haute altitude, Province du Nord ; et de Gishwati (forêt claire, Province de l'Ouest).

De nombreux apiculteurs travaillent individuellement avec des ruches longiformes traditionnelles, en paille, telles que celle utilisées au Kivu (RDC). D'autres, plus professionnels, se regroupent en vue de devenir une coopérative officielle de producteurs

de miel et possèdent également des ruches modernes. Ces coopératives comprennent en moyenne de 30 à 45 membres et possèdent une quarantaine de ruches, excepté certaines d'entre elles, professionnelles et expérimentées, qui possèdent plus de 100 ruches. Les ruches sont généralement installées dans des champs de bananiers ou dans des plantations d'eucalyptus. La plupart des coopératives apicoles sont également membres d'une fédération nationale, la FERWACAPI : la Fédération Rwandaise des Coopératives des Apiculteurs. Jusque dans les années 90, ARDI était la seule ONG à promouvoir l'apiculture. Aujourd'hui il existe d'autres structures d'encadrement apicole, telle que BAIR, créée en 1999, qui encadre une vingtaine de coopératives localisées autour du parc de Gishwati.

Dans certaines régions, les coopératives sont rassemblées en Union des coopératives. C'est le cas des coopératives soutenues par BAIR, regroupées dans l'Union des Coopératives des Apiculteurs du parc de Gishwati (UNICOAPIGI). L'union possède un centre de collecte et de conditionnement du miel ainsi qu'un petit magasin apicole de vente au détail.

Il n'existe pas encore de structure d'encadrement propre à la Province de l'Est. C'est ainsi que certaines coopératives qui ont reçu un soutien en ruches modernes ne rentabilisent pas la production par manque de formation et de suivi.

### Orientation apicole du Rwanda

L'apiculture est reconnue au niveau du Ministère de l'agriculture (MINAGRI) comme un Produit Forestier Non Ligneux (PFNL)<sup>4</sup>, ce qui est une très bonne chose comparé à d'autres pays africains. Le Rwanda possède un Plan de Développement Stratégique apicole très ambitieux.

Contrairement aux pays voisins, l'apiculture et les pratiques modernes y ont été favorisées et développées depuis très longtemps, c'est pourquoi on y retrouve de nombreuses ruches à cadres Langstroth en bois. Alors que certains pays d'Afrique se sont tournés vers un modèle moderne intermédiaire développé en Afrique (ruche à barrettes type Kenyane), le Rwanda a préféré se tourner vers le modèle moderne occidental, qui est le plus productif en termes de kg de miel, en utilisant des ruches à cadres Langstroth.

<sup>3</sup> Source : Plan stratégique de la Fédération Rwandaise des coopératives d'apiculteurs, 2012.

Mais ce système apicole rend le secteur très dépendant vis-à-vis des importations de matériel étranger. Le développement de l'apiculture moderne à l'occidentale possède ses avantages mais également ses inconvénients. En effet, avec les pratiques modernes et l'importation de reines européennes, le Rwanda a, sans le vouloir, importé ce parasite qui fait beaucoup de dégâts en Amérique du Nord et en Europe, le varroa... Sachant que les traitements chimiques n'ont pas enrayer le problème en Europe, le Rwanda a, pour l'instant, préféré

utiliser des moyens de lutte naturels pour lutter contre le varroa et maintenir ainsi la réputation naturelle et bio de son miel. Un autre problème auquel le Rwanda est actuellement confronté est le manque de cire. En effet, un autre inconvénient du système moderne occidental est que la conduite apicole des ruches à cadre Langstroth nécessite un apport de cire, ce modèle produisant moins de cire que le modèle intermédiaire à barrettes (type Kenyane). Conscients du problème, certains apiculteurs rwandais commencent à s'intéresser à la ruche kenyane,

qui est également beaucoup plus simple à gérer. A ce sujet, je vous invite à (re)lire notre article « Quel modèle pour l'apiculture africaine » du Mayazine n°30.

Les différents acteurs de la filière apicole du Rwanda se sont battus pour obtenir l'agrément pour exporter le miel vers l'Union Européenne et l'ont obtenu en 2014. Le pays produit-il suffisamment pour exporter? Actuellement non, ce qui représente un réel défi pour les apiculteurs rwandais.



Un des ruchers de la Coopérative de Développement de l'Apiculture (CODA) situé dans une bananeraie.

<sup>4</sup> La FAO définit les PFNL comme étant des «biens d'origine biologique autres que le bois, dérivés des forêts, d'autres terres boisées et des arbres hors forêts». Depuis quelques années, les PFNL suscitent un intérêt considérable au niveau mondial. Ceci s'explique par la prise de conscience accrue de leur contribution à certains objectifs environnementaux, tels que la conservation de la diversité biologique. Quelques PFNL sont également commercialisés à l'échelle internationale. A l'heure actuelle, il existe au moins 150 PFNL importants sur le plan du commerce international, dont le miel. Source : [www.fao.org/forestry](http://www.fao.org/forestry).

## L'APICULTURE EN SOUTIEN À L'INSERTION DES JEUNES EN MILIEU RURAL AU CAMEROUN

**La situation de l'emploi au Cameroun est particulièrement préoccupante : les activités informelles précaires ainsi que le sous-emploi généralisé, en milieu rural comme en milieu urbain, composent l'essentiel du paysage de l'emploi. En 2013, l'institut national des statistiques du Cameroun chiffrait le taux de sous-emploi à 71,90%<sup>1</sup>. Ce sous-emploi est accompagné d'un exode rural et d'un manque de formation professionnelle agricole.**

Elsa Demoulin

**P**ARTICIPER à la réinsertion des jeunes en milieu rural, c'est le défi relevé par DISOP-Cameroun et ses partenaires régionaux. DISOP-Cameroun est une ONG de droit camerounais, créée par l'asbl belge DISOP. Elle promeut la formation professionnelle par la pédagogie de l'alternance et soutient environ 50 écoles professionnelles agricoles appelées CEFFA+ (Centres Educatifs Familiaux de Formation par Alternance) et IFER (Institut de Formation en Entreprenariat Rural), dont le niveau correspond au CAP ou aux 4 premières années du secondaire en Belgique.

La pédagogie de l'alternance permet une maîtrise rapide de l'apprentissage par les jeunes des CEFFA+/IFER. Une semaine à peine après la rentrée scolaire et voilà que les apprenants quittent déjà les bancs de l'école pour deux semaines d'apprentissage chez des agriculteurs/éleveurs. Pour chaque matière abordée, les enseignants travaillent de façon rapprochée avec des maîtres de stage. C'est ainsi que, tout au long de l'année scolaire, les apprenants alternent deux semaines de pratique avec deux semaines de théorie. En parallèle, les élèves développent petit à petit le projet personnel d'entreprenariat rural qu'ils devront présenter en fin de cycle.



Zambou Michel : apiculteur formateur rencontré à Bertoua (Est) en février 2016.

<sup>3</sup> Source : Rapport National sur le développement humain, PNUD, MINEPAT, 2013.





Classe d'apprenants du CEFFA+ de Berem dans la région de l'Adamaoua

Surnommé la mini Afrique, le Cameroun est constitué d'une grande diversité socioculturelle et bioclimatique. De l'océan atlantique au Sud (golfe de Guinée) au lac Tchad situé à l'extrême Nord du Cameroun, le pays est traversé par des reliefs et microclimats très variés et le potentiel agricole y est très important.



## Le projet apicole

Quels rapports avec Miel Maya Honing, me direz-vous ? En 2015, Raymonde Ganses, d'APAS-Belgique (Anvers), qui avait appuyé la création d'un CEFFA+ à Malem V dans la réserve du Dja (dans la forêt, au sud-est), nous recommande auprès de DISOP pour intégrer l'apiculture dans la formation des jeunes par alternance.

En effet, les familles rurales qui pratiquent l'apiculture éprouvent moins de difficultés à scolariser et soigner leurs enfants. La part du revenu provenant de la vente du miel est non négligeable et représente parfois la première source de revenu monétaire.

Une mission d'identification du projet est réalisée par MMH en février 2016 et un accord de partenariat est ensuite signé avec VIA Don Bosco, l'ONG qui sollicitera auprès de la DGD<sup>2</sup> le financement des projets de DISOP pour le programme 2017-2021.

Le projet prévoit l'intégration de l'apiculture dans le programme de cours de 5 à 7 CEFFAs+/IFERs. Ces écoles sont situées dans 4 grandes régions du Cameroun: l'Adamaoua,

l'extrême Nord, le Nord-Ouest et l'Est, chacune d'entre elles possédant un potentiel apicole sous-exploité. Deux de ces écoles techniques agricoles n'ont d'ailleurs pas attendu MMH pour commencer ! Quelques ruches traditionnelles ont été installées au CEFFA+ de Kumbo, au N-O, et des ruches kényanes au CEFFA+ de MalemV, située dans la réserve du Dja, dans la Province de l'Est. Ceci représente un signe de motivation extrêmement important à nos yeux !

Le projet comprendra principalement la formation en apiculture de deux enseignants par école et l'installation d'un rucher et d'une micro-miellerie pédagogique au sein des écoles concernées. Un suivi rapproché des écoles, enseignants et apprenants par un chargé de projet et des techniciens apicoles locaux permettra l'appropriation du projet par les écoles.

Nous espérons que les élèves formés à l'apiculture participeront à l'amélioration des pratiques apicoles au Cameroun<sup>3</sup>. Certains apprenants

<sup>2</sup> DGD : Direction Générale du Développement, Service Public Fédéral des Affaires Etrangères et de la Coopération.

<sup>3</sup> Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter sur notre site web la page dédiée aux pratiques apicoles en Afrique.

intégreront l'apiculture responsable dans leur projet d'entrepreneuriat rural, en tant qu'activité principale ou complémentaire. Ce projet permettra également de sensibiliser les paysans à la lutte contre les feux de brousse et la déforestation, qui représentent également un grand défi au Cameroun.

Une belle histoire qui commence pour Miel Maya Honing au Cameroun, en espérant que le projet soit accepté par la DGD ! A suivre...



Elèves du CEFFA+ de Malem V offrant un dessin illustrant ce qu'ils peuvent retirer de l'apiculture, en guise de remerciement de notre visite.

## Les pratiques apicoles au Cameroun

Les pratiques apicoles au Cameroun sont très différentes d'une région à l'autre. Elles passent d'une activité de cueillette, très fréquente en forêt tropicale (réserve du Dja dans le Sud-Est), à l'apiculture moderne occidentale utilisant des ruches à cadres (Bertoua à l'Est et Yaoundé), en passant par des pratiques traditionnelles ancrées et spécifiques à certaines régions (ruches de l'Adamaoua ou encore de la région du miel blanc d'OKU). Malheureusement, de nombreuses pratiques restent empiriques et peu durables (le miel est récolté en détruisant la colonie) et d'autres ne permettent pas d'optimiser le rendement de la ruche. Ces habitudes reflètent un manque de formation et de connaissance de l'abeille.



Apprenant du CEFFA+ de Malem V et sa première ruche kenyane personnelle



Ruche traditionnelle du Nord-Ouest Cameroun

## DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR APICOLE DANS LES DÉPARTEMENTS DE COCHABAMBA, SANTA-CRUZ ET TARIJA

Paysage de la réserve de Tariquia, au sud de Tarija (septembre 2011).

La Bolivie évoque immanquablement l'altiplano, ce vaste haut plateau situé au coeur des Andes, entre deux cordillères, les cordillères occidentale et orientale. On sait moins que la plus grande partie du pays est constituée par les basses terres qui bordent la cordillère orientale, du Nord-Est au Sud-Est. C'est précisément à l'Est et au Sud-Est, sur le versant oriental de cette cordillère, ainsi que dans les basses terres, notamment à Santa-Cruz, que l'apiculture s'est peu à peu développée en Bolivie.

Benoît Olivier

**L**A CONSOMMATION de miel est faible en Bolivie (100 g/an/habitant)<sup>1</sup> mais en croissance régulière depuis qu'Evo Morales a intégré le miel, il y a déjà plusieurs années, dans le dispositif d'aide alimentaire aux femmes allaitantes et à leurs jeunes enfants, appelé *Subsidio de lactancia*. Du miel en bocal de 250 g est fourni par ce moyen: environ 14% de la production nationale de miel est écoulé de cette façon. Initialement il était prévu de distribuer des bocaux de 500 g, mais cela n'a pas été possible à cause de la faiblesse de la production.

La production nationale est en effet inférieure à 1.000 tonnes de miel par an, ce qui place la Bolivie au bas du classement des pays d'Amérique latine au niveau de la production de miel. La production est insuffisante pour répondre à une consommation en croissance, d'autant plus que les enfants bénéficiaires du *Subsidio de lactancia* ont grandi et sont devenus

aujourd'hui des consommateurs de miel. Il en résulte un prix élevé pour le miel, du fait de la loi de l'offre et de la demande.

La production est faible notamment parce que, pour beaucoup de petits apiculteurs, l'apiculture est une activité accessoire: ils y consacrent peu de temps, n'investissent pas, n'ont pas accès à des formations et obtiennent par conséquent de faibles rendements, ce qui ne les incite pas à développer cette activité, etc. Ainsi se boucle un cercle vicieux dont il est difficile de sortir.

Sur base d'une enquête que nous avons effectuée en 2015, seulement un quart des apiculteurs interrogés avait plus de 10 ruches alors que, selon le recensement effectué par le Ministère du Développement Rural en 2011, le seuil de rentabilité est estimé à 10 ruches (la moyenne nationale est évaluée à 5 ruches par apiculteur).



### Carte de la production apicole

Récolte de miel estimée (tonnes)\*



Total = 898,848

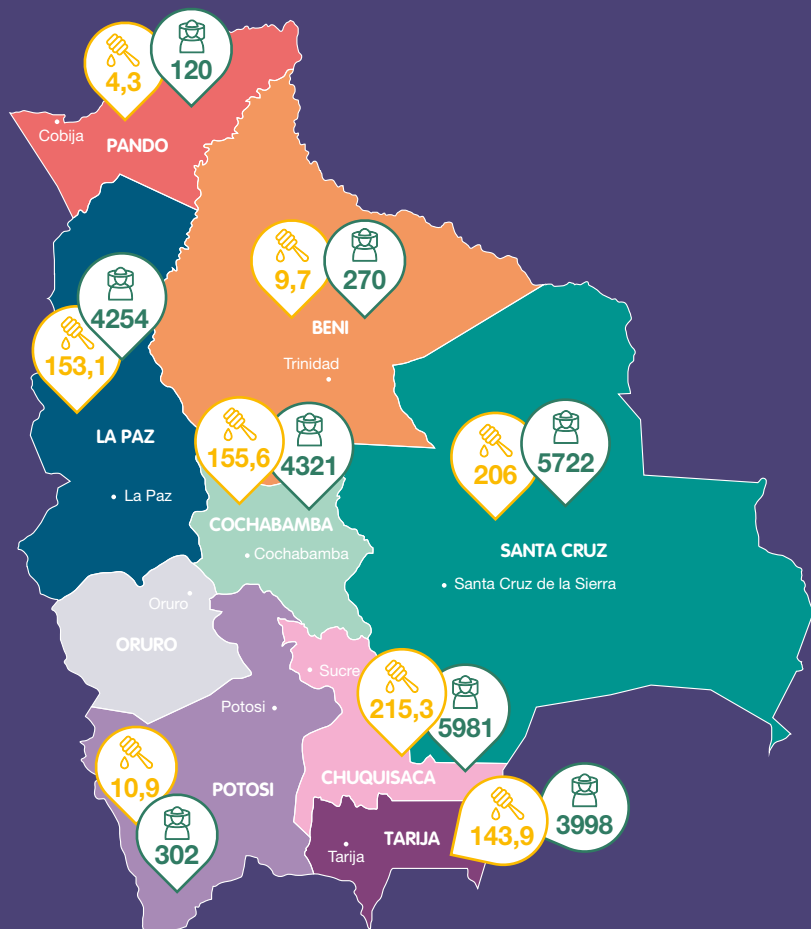
Nombre d'apiculteurs



Total = 24968

\* Récolte estimée sur base d'un rendement moyen de 36 kgs/ruche/an.

Source : TFE de J. Defourny, Helmo, Liège.



<sup>1</sup> En 2010, selon FAOSTAT (citée dans notre Mayazine n°28 de septembre 2013).

## Le projet-pilote 2015-2016

C'est tout au sud, dans la région de Tarija, près de la frontière avec l'Argentine, qu'a débuté la présence de Miel Maya Honing en Bolivie, en 2012. L'Association des Apiculteurs de la Réserve de Tariquia (AART) avait besoin d'un coup de pouce pour apprendre à maîtriser l'élevage de reines. Cette association est située dans une réserve naturelle où ne sont autorisées que les activités humaines non nuisibles pour l'environnement. L'apiculture fait partie de ces activités, le miel étant ce qu'on appelle un Produit Forestier Non Ligneux (PFNL).

Ce micro-projet a donné l'occasion à MMH d'entrer en contact avec l'ONG belge Frères des Hommes, active en Bolivie depuis de nombreuses années, et de rencontrer ses partenaires, Aopeb et Cioec<sup>2</sup>, lors d'une mission d'identification. Il en est résulté l'élaboration d'un plan de travail à long terme, sous la forme d'un projet-pilote de 2 ans, de 2015 à 2016, qui sera suivi d'un programme de 5 ans, de 2017 à 2021.

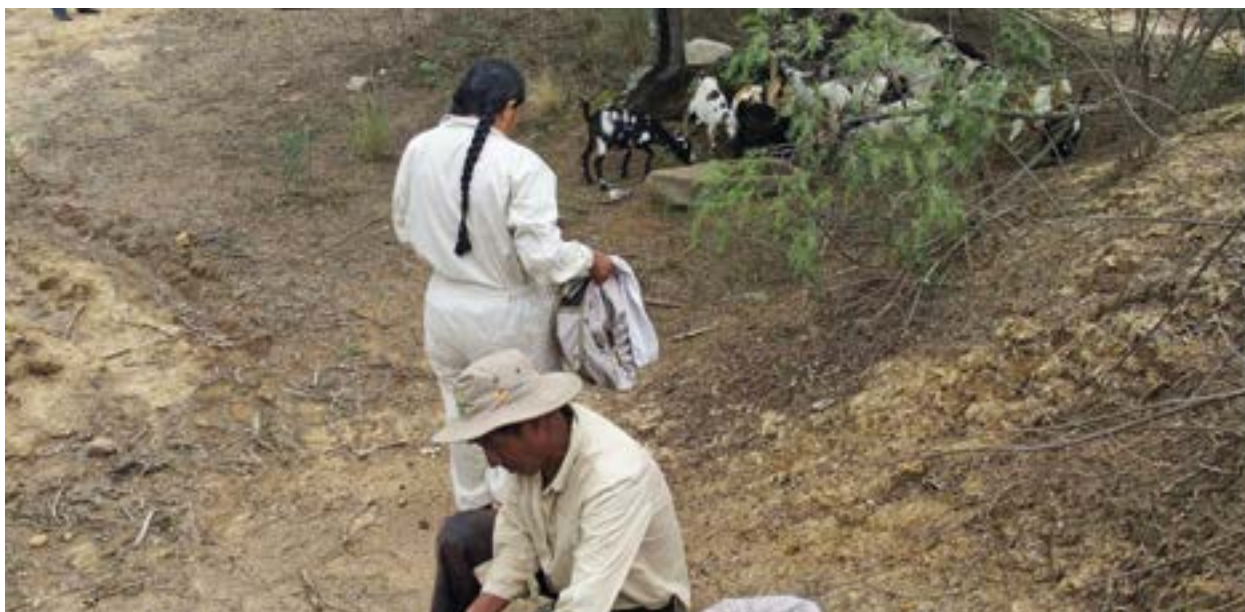
Le projet-pilote est situé dans trois départements (Tarija, Cochabamba, Santa-Cruz) ; il consiste à expérimenter, dans chacune de ces régions, une stratégie de développement de l'apiculture propre à la région concernée.

Dans le département de Tarija, il s'agit d'améliorer la maîtrise de l'apiculture en finançant le salaire d'un technicien apicole. Celui-ci a mis en place un système d'assistance technique basé sur des promoteurs, ou leaders apicoles : 24 leaders en tout ont été sélectionnés pour faire le suivi des sections apicoles. Le technicien visite régulièrement ces leaders, soit sous la forme de réunions communes, dans un but de formation, soit sous la forme de visite de leur rucher. A leur tour, les leaders font le suivi des apiculteurs de la section dont ils ont la charge, soit un peu moins de 200 apiculteurs. Ces apiculteurs font partie ceux de AART et d'une association voisine similaire, APME (Asociación de Apicultores de Miel Ecológica).

A Cochabamba, le projet a consisté à développer la vente de berlingots de miel, de 4 à 5 g, aux petits déjeuners scolaires de la commune de Sacaba. Un fonds de roulement de 10.000 Euros a été créé pour acheter les berlingots de miel à une organisation apicole, Coraca-Aiquile, et les revendre ensuite à la commune de Sacaba. La moitié de la production de miel de Coraca-Aiquile a été écoulee de cette façon. Sans ce fonds de roulement, l'opération n'aurait pas été possible, vu les délais de paiement fort longs de

la commune. La rotation du fonds de roulement a été de 3,45 pendant l'année 2015. Plus d'un million de berlingots de miel ont été distribués à 40.200 enfants de la commune de Sacaba, à raison d'une distribution hebdomadaire pendant l'année scolaire. Ce projet a donc également contribué à améliorer l'alimentation de ces enfants. L'opération est actuellement rééditée pour une deuxième année scolaire consécutive.

A Santa-Cruz, porte d'entrée de l'Amazonie, l'environnement s'est fortement dégradé au cours des dernières années. La plupart des forêts ont laissé la place à des monocultures intensives. Les apiculteurs doivent déplacer leurs ruches toujours plus loin s'ils veulent obtenir une production et un rendement suffisants. C'est pourquoi certains ruchers sont transportés aujourd'hui à 50, voire 100 km, de Santa-Cruz, ce qui entraîne une modification importante dans le travail des apiculteurs. Le projet a consisté dans la fabrication du matériel nécessaire pour la transhumance (remorque et ruchettes adaptées) ainsi qu'à former et accompagner les apiculteurs retenus pour cette expérimentation. Ceux-ci font partie d'une des 14 associations de la fédération départementale Adapicruz.



Leoncio et Trinidad, Aiquile, novembre 2015.

<sup>2</sup> Asociación de organizaciones de productores ecológicos de Bolivia (AOPEB) ; Coordinadora de Integración de Organizaciones Económicas Campesinas, Indígenas y Originarias (CIOEC).

Leoncio et Trinidad, d'Aiquile, dans le département de Cochabamba, sont un couple d'apiculteurs. Vu les problèmes de transport du matériel sur de grandes distances entre les maisons et les ruchers, les magasins, les mielleries, les apiculteurs travaillent toujours en binôme. Leur village se trouve à 40 km de la coopérative. «Nous exploitons notre terrain en combinant l'apiculture avec l'élevage de chèvres, des tomates, du chou, piment, mandarine, oignons.... Nos ruches vont bien. Mais le transport est difficile, il y a peu de pistes.»



Les ruches de Leoncio et Trinidad sont isolées et ne forment pas de rucher.

## La place des femmes dans les organisations apicoles boliviennes

Le recensement de 20 organisations apicoles que nous avons effectué en novembre 2015 nous a permis de mesurer de manière plus précise la place des femmes dans les organisations apicoles en Bolivie. Elles représentent 28,73% des membres, ce qui est beaucoup par rapport aux organisations apicoles du Mexique et d'Amérique centrale avec lesquelles nous avons travaillé dans le passé.

Le nombre de femmes est en général plus élevé dans les organisations dont le nombre moyen de ruches par apiculteur est faible, bien que cette corrélation ne soit pas toujours vérifiée. Cela est dû au fait qu'en général les femmes pratiquent l'apiculture davantage pour obtenir un complément alimentaire pour leur famille que pour en tirer un revenu.

La présence de femmes dans les instances dirigeantes d'une organisation doit être développée ; cela ne signifie pas nécessairement que ces organisations comprennent davantage de membres féminins. Notre attention se porte surtout sur les raisons qui font que les femmes sont davantage représentées dans une association, ainsi que sur les conséquences favorables que cela entraîne pour elles.

## Leçons apprises et élaboration du Programme 2017-21

Le projet-pilote se termine en décembre 2016. Pendant ces deux années, plusieurs rencontres ont eu lieu entre les apiculteurs des trois départements, afin d'élaborer un programme commun pour les 5 prochaines années (2017-21).

Voici quelques-unes des réflexions et des leçons apprises qui ont inspiré la rédaction de ce Programme.

La production de miel est faible en Bolivie, notamment parce que l'apiculture n'est pas considérée à sa juste valeur. Grâce à des échanges entre grands et petits apiculteurs, ces derniers prendront conscience du potentiel de l'apiculture pour

l'augmentation des revenus de leur famille. Des formations entre apiculteurs, de campesino a campesino, leur donneront confiance dans leurs capacités. Ils consacreront ainsi à l'apiculture le temps et les moyens nécessaires pour valoriser son potentiel en fonction des objectifs qu'ils se seront fixés. Cela ne signifie pas qu'ils vont en faire leur unique activité ni qu'ils deviendront des apiculteurs professionnels, mais qu'ils feront de cette activité une activité complémentaire, de 2e ou 3e niveau, et non une activité accessoire négligeable. Le programme prévoit qu'après 5 ans la moitié des apiculteurs qui avaient moins de 10 ruches en ait au moins 10.

Beaucoup de projets de développement financés dans le domaine de l'apiculture ont été mis en oeuvre par l'intermédiaire d'une des deux grandes fédérations paysannes (Aopeb et Cioec). Ceci a eu pour inconvénient le cloisonnement des organisations apicoles en fonction de leur affiliation à l'une de ces fédérations. Ce programme se base au contraire sur une logique régionale, départementale, dans le cadre de laquelle les organisations apicoles de la même région seront amenées à collaborer. Ceci est d'autant plus important que ces organisations veulent améliorer le cadre réglementaire et législatif relatif à l'apiculture.

## Présentation synthétique du Programme 2017-21 présenté à la DGD<sup>3</sup> le 30 septembre 2016

Ce programme se déroule dans les départements de Tarija, Cochabamba et Santa-Cruz. Il vise l'amélioration des techniques apicoles, les deux tiers des 700 apiculteurs visés ayant moins de 10 ruches, ce qui est inférieur au seuil de rentabilité, la multiplication des échanges entre les 20 organisations qui participent au projet ainsi que le renforcement des organisations apicoles, leur autonomie financière, le rajeunissement des membres.

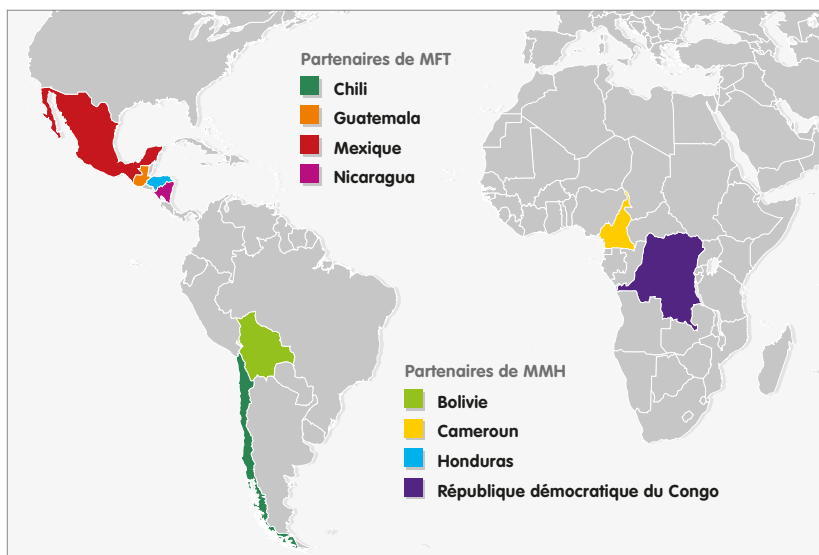
L'élaboration de plates-formes apicoles départementales fait aussi partie des objectifs du projet afin de réaliser un

travail de plaidoyer politique pour une meilleure réglementation apicole. Un des enjeux de l'apiculture en Bolivie est, notamment, de mettre en place une réglementation protégeant la production nationale vis-à-vis des importations à bas prix originaires d'Argentine et de valoriser la qualité du miel bolivien. L'apiculture bolivienne sera encouragée à se développer si un contexte favorable est créé: l'apiculture est bénéfique pour la santé et l'environnement, et c'est aussi une source de revenus appréciable pour les jeunes, tentés par l'exode rural faute d'emplois durables dans leur région.

<sup>3</sup> DGD : Direction Générale du Développement, administration fédérale relevant du Service Public Fédéral (SPF) des Affaires Étrangères.

# NOS PARTENAIRES

Les partenaires de Miel Maya Honing asbl et de Maya Fair Trade scrifs sont des organisations apicoles du Sud issues de communautés paysannes marginalisées et fonctionnant sur le mode de coopératives. Ces partenaires sont soit les bénéficiaires des projets menés par MMH, soit les coopératives auprès desquelles MFT se fournit en miel.



## Pour un monde juste et durable



Soutenez 11.11.11  
BE30 0000 0000 1111

[www.cncd.be](http://www.cncd.be)

CNCD  
11.11.11

# DONS

**Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 40 € par an (versé en une ou plusieurs fois).**

**Compte bancaire :**  
**IBAN BE25 0689 0283 3082**  
**Code BIC : GKCCBEBB**

Pour tout versement de 40€, vous recevrez une attestation fiscale qui vous permettra de déduire votre don de vos revenus: c'est votre avantage fiscal.

Vous contribuerez ainsi au financement de nos projets en Amérique latine et en Afrique. L'objectif global est formulé comme suit : Au Sud, l'apiculture contribue au développement durable (économique, social et environnemental) d'organisations apicoles à finalité sociale issues de communautés paysannes marginalisées. Au Nord, le consommateur contribue au développement durable en adhérant au commerce équitable et en adaptant son comportement en conséquence. Il en partage les valeurs, qui lui sont également bénéfiques notamment sur le plan de l'environnement. De cette façon s'établit une relation mutuelle, équitable et respectueuse entre le producteur du Sud et le consommateur du Nord.

La réalisation de ce Mayazine et des projets sont possible grâce aux financements de :



Art. 4 Loi 8.12.92 – Arr. Min. 18.03.93. Miel Maya Honing asbl gère de manière autonome une base de données automatisée afin d'enregistrer les données concernant la gestion des relations avec ses donateurs et sympathisants. Vous avez le droit de demander toutes les données vous concernant et de les faire modifier le cas échéant.